

INTERVENTION D'O. SOHLER

Chers collègues,

Dans le cadre du Projet de Territoire, vous avez toutes et tous été dernièrement destinataires du livret qui reprend de manière synthétique l'ensemble des thèmes abordés et choisis de manière démocratique par toute l'équipe des élus que vous constituez, et auxquels se sont joints environ autant d'élus issus des différentes communes qui composent notre EPCI.

Cette présentation a été validée à l'unanimité absolue des élus communautaires en date du 10 mai dernier à Mussig, que vous ayez été présents ou représentés par le traditionnel jeu des pouvoirs.

A la suite de cette réunion, nous avons souhaité éditer cette ligne conductrice que nous avons partagé ensemble, sous forme d'un livret, et afin que chaque élu du territoire puisse y retrouver le fil conducteur des actions à mener, et que nous avons décidé ensemble d'un commun accord.

L'importance des sujets y est repris et les investissements nombreux qui nous attendent sont ceux que nous nous sommes engagés à entreprendre, dans la limite évidente de nos capacités, financières notamment.

Ces nombreuses actions, dénombrées au nombre de 87 au total, ont pour bon nombre d'entre-elles un coût plus ou moins important, et une priorisation de leur mise en œuvre par rapport à l'impact budgétaire est nécessaire parce que ces actions impacteront sensiblement les réserves de notre EPCI vous le savez. Si nous voulons aboutir, ou du moins tendre vers la concrétisation de l'intégralité de ces actions, peu de marges de manœuvres existent si ce n'est celle de l'augmentation de la pression fiscale, qui rappelons-le reste impactée par une fin

annoncée sous peu de la taxe d'habitation. Je pense que ce n'est d'ailleurs pas la voie que nous souhaitons engager ou privilégier, en tous les cas si nous pouvons nous en passer.

Par contre, et ainsi qu'en a décidé le Bureau de la Communauté de Communes de Sélestat à sa très grande majorité, nous avons souhaité à la fois soutenir nos communes les plus petites par une dotation allant jusqu'à 50.000 euros durant la durée du mandat, mais pour les seules quatre communes les plus modestes en nombre d'habitants, de moins de 750 habitants plus précisément. Celles-ci se verront soutenues dans leur dispositif d'investissement par une version encadrée d'un soutien sous forme de fonds de concours et pour un montant maximal de 50.000 euros pour la durée du mandat. Par ailleurs, et a contrario de cette possibilité laissée aux communes les plus petites en terme de nombres d'habitants, nous avons décidé de ne plus nous engager dans des distributions de fonds de concours pour les autres communes de notre EPCI et nous nous sommes engagés à ne pas revendiquer ce type de cofinancement durant toute la durée de ce mandat, au minimum.

Je pense que ce choix est à la fois particulièrement courageux et symbolique, que ce choix est à la fois pertinent et équitable, et qu'il montre à quel point nous souhaitons réussir notre pari de Projet de Territoire en y octroyant la grande majorité de nos moyens pour ces 87 actions que vous avez toutes et tous jugé fondamentales pour faire évoluer et avancer notre Communauté de Communes par des actions que vous aurez jugés plus ou moins prioritaires, mais toutes nécessaires.

Le choix est parfois dur, et chacune de nos communes aurait plusieurs projets qui pourraient nécessiter l'appui des grandes collectivités. Le support de la Communauté de Commune n'est pas celui qu'il faudra solliciter jusqu'à fin 2026 si les compétences ne lui sont pas dédiées. Nous nous engagerons par contre sur les compétences qui nous sont dévolues pour tenter d'arriver à concrétiser nos ambitions communes et nous

mettrons tout en œuvre pour que vos choix à toutes et à tous soient entrepris selon l'ordre de priorité que nous aurons fixé collégialement au printemps dernier.

J'ajouterai à cela que le personnel de la Communauté de Communes de Sélestat est mobilisé sur le sujet et nous avons réunis dernièrement l'ensemble des agents afin de leur expliquer notre ligne de conduite, avec les objectifs à atteindre, et en leur présentant à eux aussi tout le Projet de Territoire tel qu'il vous a été présenté le 10 mai dernier.

C'est donc ensemble que nous réussirons à tenir le cap que nous nous sommes fixés, et c'est ensemble que nous nous concentrerons sur les missions et compétences qui sont les nôtres en essayant de faire avancer notre collectivité dans le sens et la direction que nous aurons toutes et tous choisis, ensemble fusse-t-il le rajouter.

Merci de votre attention.

8 novembre 2021